

Transition écologique du spectacle vivant : quelle.s feuille.s de route ?

Actes - Rencontre professionnelle

14 septembre 2023 - Festival le Temps d'Aimer - Biarritz



 Pays
BASQUE
euskal
HERRIA

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION
HIRIGUNE
ELKARGOA

LE TEMPS
D'AIMER
LA DANSE

BIARRITZ

© Olivier Houeix

REMERCIEMENTS

L'équipe du Festival le Temps d'aimer et son directeur artistique, Thierry Malandain tient à adresser ses plus vifs remerciements à :

La Communauté d'Agglomération Pays Basque pour son soutien.

Monique Barbaroux, membre du bureau du CCN de Biarritz et déléguée à la transition écoresponsable au Conseil d'Administration ; administratrice générale honoraire, ministère de la Culture, pour l'élaboration du programme et l'animation de la rencontre professionnelle

Les intervenants pour leurs précieuses prises de parole :

- **Communauté d'Agglomération Pays Basque** : Julien Berthier, secrétaire général à la transition énergétique et à la planification écologique / Han Vô, directrice Partenariats et Financements / Miren Iturrioz, directrice des Partenariats culturels
- **CCN d'Aix-en-Provence - Ballet Preljocaj** : Benoît Voituriez, administrateur général
- **RIM (Réseau des indépendants de la musique) de Nouvelle-Aquitaine** : Malika Vignon, chargée de mission pour le Développement durable et les partenariats responsables.
- **Collectif 17h25** (Opéra national de Lyon, festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence, Opéra national de Paris, Théâtre du Châtelet et Théâtre de la Monnaie) : Violaine Charpy, Directrice déléguée - Stratégie, investissements et développement durable / Mathieu Vivant, administrateur du Ballet - Opéra national de Paris
- **ARVIVA** : Eloïse Rolland, coordinatrice des activités
- **CCN de Biarritz - Malandain Ballet Biarritz** : Georges Tran, secrétaire général / Carine Aguirregomezcorta, administratrice de projet
- **La Grainerie** : Jean-Marc Broqua, directeur des relations internationales
- **Syndeac** : Catherine Meneret, vice-présidente; directrice adjointe du CCN de Caen/Normandie
- **DGCA** : Frédérique Sarre, Inspectrice de la création artistique et cheffe de projet « défis environnementaux ».
- **DRAC Nouvelle-Aquitaine** : Maylis Descazeaux, directrice régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine.
- **DRAC Ile-de-France** : Olivier Lerude, Architecte-urbaniste en chef de l'État, chef de projet Territoires de culture durable auprès du DRAC Ile-de-France.
- **Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine** : Elizabeth Douzille, directrice de la Culture et du patrimoine.
- **Département de la Gironde** : Marianne Pommier, directrice adjointe Culture et Citoyenneté.
- **Département des Pyrénées-Atlantiques** : Aurélie Hivet, cheffe de la Mission Actions culturelles et langues régionales.
- **Objectif 13** : Doriane Foix, secrétaire générale de l'OARA.
- **Vaguement Compétitif** : Stéphane Gornikowski.

Les 105 participants qui sont venus nombreux : professionnels du secteur chorégraphique (danseurs, chorégraphes, administratifs...), acteurs du spectacle vivant (théâtres, festivals et compagnies...), représentants des collectivités territoriales et d'établissements publics...

SOMMAIRE

Introduction	4
1/ Plan d'action	6
2/ Enjeux	11
3/ Moyens	17
4/ Évolutions et demain ?	22

INTRODUCTION

En 2021 et 2022 dans le cadre du festival le Temps d'Aimer furent organisées deux rencontres professionnelles sur la transition écoresponsable du secteur chorégraphique :

- 2021 : cette première rencontre a posé le cadre général de la transition écologique dans tous les champs de la culture et ses enjeux dans le but d'informer et de sensibiliser les acteurs.
- 2022 : la deuxième rencontre a montré les possibles axes de changement : les étapes de travail en cours au ministère de la Culture et, au niveau local, la présentation du projet Objectif 13 qui réunit plusieurs régions dont la Nouvelle-Aquitaine. Une table ronde a permis aux artistes d'échanger, tant sur leurs changements de pratiques dans la production et diffusion de leurs œuvres que sur les nouveaux récits, les nouveaux imaginaires.

Pour cette troisième édition qui a eu lieu le 14 septembre 2023 avec le soutien de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB), l'objectif fut très concret : sur quelles priorités travailler, quelles feuilles de route de transition écologique et quels soutiens attendre ?

Cette rencontre professionnelle qui s'est déroulée sur une journée complète a été structurée en deux temps :

- Lors de la matinée, la parole a été consacrée à des témoignages de professionnels du spectacle vivant sur leurs actions concrètes pour rendre plus écologique, plus sobre leur projet artistique
- Durant l'après-midi, les représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, à la lumière des témoignages du matin, ont présenté leurs principaux dispositifs d'accompagnement existants sur cet enjeu.

Pour rendre compte aux mieux des prises de paroles, des échanges entre les intervenants et ceux avec le public, le parti-pris a été de synthétiser et de structurer les actes de cette rencontre professionnelle en quatre parties :

1. Plan d'action
2. Enjeux
3. Moyens
4. Évolutions et demain ?

Le verbatim des échanges est accessibles en intégralité au format audio sur le site du Temps d'aimer : www.letemps-aimer.com.

Rédaction : Isabelle Desmond

Mise en page : CCN Malandain Ballet Biarritz



crédit photo : Stéphane Bellocq

1 – PLAN D'ACTION

Feuilles de route

Aujourd'hui, le temps est à l'action rappelle Julien Berthier, secrétaire général à la Transition Énergétique et à la Planification Écologique de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) « et même à l'amplification et à l'accélération de l'action. Au niveau de la CAPB, le Plan Climat Pays basque adopté en 2021 vise à une déclinaison territoriale des engagements internationaux - Accord de Paris -, des engagements nationaux - Stratégie bas carbone, trajectoire de neutralité carbone - pour devenir un territoire à énergie positive en 2050 ».

Pour Maylis Descazeaux, Directrice de la Direction Régionale à l'Action Culturelle (DRAC) de Nouvelle-Aquitaine, « fin 2021 les États généraux des festivals ont établi une première étape significative et marqué une accélération avec **l'adoption de la Charte de développement durable des festivals, dans laquelle est posé le principe d'une éco-conditionnalité des aides**, ainsi que des aides directes aux structures : aides à l'investissement, à la transformation ou à l'équipement par exemple en Led ».

Du côté de la Direction Générale à la Création Artistique (DGCA) du ministère de la Culture, Frédérique Sarre, inspectrice à la création artistique et cheffe de projet « défis environnementaux » présente le plan d'action inscrit dans le cadre de la stratégie ministérielle déclinée par la DGCA, intitulée « Mieux produire, mieux diffuser », texte accessible à la page trois de la présentation du « Projet Annuel de Performances pour 2024 » afin de **prendre en compte les évolutions à venir et surtout s'y adapter, tout en respectant la liberté de création, valeur fondamentale de notre secteur**. En 2023, la DGCA a déjà financé la réalisation d'une démarche « **Référentiel carbone** » pour 10 labels et d'autres s'annoncent pour l'année prochaine, avec la mise en place « d'une éco-conditionnalité douce » : c'est-à-dire une marche à suivre, souple avec la mise en place de guides et de ressources ».

« Comment transformer toutes les DRAC à l'aune de la transition écologique » se demande Olivier Lerude de la DRAC Ile-de-France. « En mettant en place une stratégie de la DRAC

déjà, mais aussi en travaillant en interne sur les transformations des métiers, leurs évolutions. »

La Région Nouvelle-Aquitaine dès 2019, grâce aux rapport AcclimaTerra et Ecobiose la Région s'est engagée sur une grande feuille de route transition qui s'appelle Néo Terra, dans laquelle **la culture était traitée sous l'angle des imaginaires, en tant que pourvoyeur de récits différents sur la transition écologique**. Toutes les directions se sont vues confier la mise en œuvre des transitions. La direction Culture, sous l'impulsion de Charline Claveau, Vice-présidente en charge de la culture, des langues et cultures régionales et du patrimoine, a mis en place une réflexion autour de « comment nous, régions, nous pouvons être contributeurs de cette question des transitions ». La région s'est associée au cabinet Aladir Conseil pour structurer sa réflexion et a mené des séminaires pour les agents, des concertations avec les têtes de réseau du secteur culturel néo-aquitain. « **Les axes identifiés sont la transition énergétique des lieux, la mobilité durable, l'économie circulaire et l'éco conception**. La Région a aussi adopté en mars 2023, une délibération cadre sur les éco-socio-conditionnalités : à partir de maintenant, toutes **les aides de la Région seront conditionnées au fait que les opérateurs signent un engagement sur la question des transitions, pas uniquement écologique d'ailleurs, mais aussi sociétale** ».

Marianne Pommier, directrice adjointe Culture et Citoyenneté du département de la Gironde indique que la politique de la transition s'articule entre différentes entités et qu'une feuille de route a été votée en décembre 2021 par la délégation Culture et la délégation Environnement. « Avec un axe concernant la participation de la culture à la sensibilisation à l'environnement et un axe sur l'éco-responsabilité des pratiques. Les agents de la délégation environnement ont interpellé ceux de la culture en disant : **aujourd'hui les discours scientifiques ne suffisent pas à mettre en action la transition écologique. Comment le monde culturel peut contribuer à cette mise en action ?** Reste le problème du financement et aujourd'hui, le département étant dans une situation budgétaire incertaine, les perspectives 2024 nécessitant des économies sévères, les élus sont incités à examiner et à rechercher des financements extérieurs ciblés

sur ces sujets tels le Fonds Vert ou des guichets spécifiquement Transition écologique ». Dans les Pyrénées-Atlantiques, Aurélie Hivet, cheffe de la Mission actions culturelles et langues régionales, évoque le schéma qui sera voté en février 2024, avec comme « parti-pris de réfléchir ensemble à **un plan d'action, de recueillir vraiment les besoins et d'arriver à co-construire ensemble des actions sur ces questions des transitions, qu'elles soient numériques, écologiques ou sociétales.** Déjà, le schéma propose un axe fort autour de la réduction de la consommation énergétique : stratégie territoriale bas carbone en co-construction avec les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale), une stratégie bas carbone qui se traduit dans les politiques publiques du département avec la baisse de la consommation d'énergie, la préservation de la biodiversité et du vivant ».

Benoît Voituriez, administrateur général du CCN d'Aix-en-Provence, présente le plan d'action sur 2024 et 25 avec 40 points structurés en 3 axes : « **la sobriété énergétique du Pavillon Noir (NDLR : bâtiment siège de ce CCN), véritable passoire thermique, les tournées et les créations qui doivent rester au centre des missions et du modèle économique du Ballet mais qui ont un bilan carbone avéré et enfin l'empreinte de la communication et du numérique** ». Le Conseil d'Administration du CCN a été régulièrement informé de la préparation de ce plan d'action, l'engageant sur une trajectoire de décarbonation, ce qui a permis d'ores et déjà une implication des tutelles et de la gouvernance pour son suivi et son évaluation. Monique Barbaroux, vice-présidente du Conseil d'administration du CCN d'Aix-en-Provence, est convaincue que cette feuille de route peut être aisément partagée, tant sur la méthode que pour certains contenus, avec l'Association des Centres Chorégraphiques Nationaux (ACCN), notamment avec les CCN-Ballet dont le modèle économique se fonde en partie sur les tournées.

A l'Opéra national de Paris, Violaine Charpy, Directrice déléguée - Stratégie, investissements et développement durable indique qu'un bilan carbone avait été réalisé avec l'aide de la société Ernst & Young et leur a permis de définir un plan d'action sur la période 2022/2024 selon neuf axes : « **sobriété, gouvernance,**

mobilisation des salariés, formation, valorisation des déchets, préservation des ressources naturelles, l'éco-conception des décors, mobilité et événementiel ». Au niveau des tournées du Ballet, Mathieu Vivant, administrateur du Ballet a mis en place une « nouvelle feuille de route pour essayer de limiter les déplacements, et donc faire plutôt une seule grande tournée dans la saison durant plus longtemps et voir quelles actions peuvent être menées autour de cette tournée ».

Pour La Grainerie, Jean-Marc Broqua, directeur des relations internationales, parle de la feuille de route qui s'articule autour d'un parcours de création-production, « **sur lequel seront testés par exemple les questions de circuits courts, la mise en place de dispositifs pour que le public vienne en diminuant son impact carbone** ».

Éloïse Rolland coordinatrice des activités d'Arviva, à propos de **l'outil de calculateur environnemental Seeds**, explique qu'il « permet aussi de mettre les équipes autour d'une table, d'étudier les résultats et d'identifier les pistes d'action proposées. Un outil totalement lié aux feuilles de route et déjà utilisé par certaines structures ».



SEEDS

Arviva a développé un outil de Simulation d'Empreinte Environnementale pour le Spectacle (SEEDS). Cet outil a été pensé pour être simple d'utilisation et adapté aux activités des structures du spectacle vivant (compagnies, lieux, festivals) et à leurs activités diverses (création, production, diffusion notamment).

<https://seeds.arviva.org/>

Accompagnements/dispositifs

Dans ces démarches, les acteurs de la culture se font souvent accompagner. Pour Monique Barbaroux, « **cet accompagnement est nécessaire, il permet d'associer toutes les équipes en interne, de réfléchir collectivement, d'identifier les 3 ou 4 priorités** (partant du principe que tout ne sera pas réalisable), **de définir un calendrier raisonnable, les critères et leur évaluation** ». Elle ajoute que « l'Appui Conseil RSE AFDAS permet de cibler des consultants compétents, d'autant que le marché est de plus en plus concurrentiel, certains cabinets y ont vu un effet d'aubaine et manquent de sérieux ». L'appui Conseil RSE de l'AFDAS offre 5 jours intégralement pris en charge et est renouvelable. Au CCN d'Aix-en-Provence, pour construire une démarche plus structurée et cohérente avec de bons éléments d'analyse, Benoit Voituriez s'est appuyé sur le dispositif Appui Conseil RSE de l'AFDAS qui a proposé le Collectif Les Augures pour assurer la prestation. Une démarche beaucoup plus facile à mettre en place que ce qu'il imaginait.

Au RIM, Malika Vignon a fait appel à l'Institut Negawatt et à Pascal Lenormand, un énergéticien et musicien, avec cette idée d'expérimenter car « **face à des changements qui sont plus culturels que techniques, expérimenter fait moins peur que d'imaginer de tout changer d'un coup**. Pascal Lenormand a réalisé pendant trois ans des diagnostics énergétiques de salles pour établir des préconisations. On a aussi envie d'être accompagné sur la commande publique parce que c'est quelque chose qui échappe aux acteurs culturels ».

Arviva (association qui regroupe plus de 300 membres, lieux, compagnies ou réseaux du spectacle vivant) a souhaité « accompagner collectivement le secteur du spectacle sur ces enjeux en développant des ressources sur leur site internet et **sous la forme d'un guide pour l'action ou avec des outils comme SEEDS : une première version avec 3 indicateurs, 3 formes de résultats : carbone, biodiversité et ressources avec l'idée de sensibiliser vraiment à une compréhension large des enjeux environnementaux** ».

L'accompagnement concerne aussi les

artistes, comme c'est le cas du projet « Cluster Danse » présenté par Carine Aguirregomezcorta, administratrice de projet au CCN Malandain Ballet Biarritz, qui a pour objectif d'accompagner la transition écologique des artistes du Pays basque tout au long du cycle de vie d'une création chorégraphique : de la recherche à l'écriture en passant par la production et les tournées. Pour y parvenir, cela passe également **par la sensibilisation et la formation des artistes à ces enjeux** sans perdre de vue l'amélioration de la capacité de création, de production et de diffusion, notamment à l'international. Ce projet prend aussi en compte les problématiques liées à la sensibilisation **des publics dont les mobilités pèsent pour près de 70% du bilan carbone** selon le Shift Project.

C'est aussi le cas de la Grainerie, dont « une des principales missions est d'accompagner les artistes, en déployant une politique d'accompagnement très forte dédiée à la primo insertion ».

Pour la CAPB, Miren Iturrioz, rappelle que « **l'enjeu de maillage du territoire et donc de l'accompagnement pour mailler au mieux, en termes d'équipements, d'acteurs, de structures, de facilitation de circulation des œuvres et des personnes, est en lien avec les problématiques de la transition.** » L'accompagnement est aussi financier pour Han Vô, quand elle annonce que « les fonds dédiés à la transition écologique et énergétique seront également priorités ».

Maylis Descazeaux, directrice de la DRAC Nouvelle-Aquitaine souligne l'accent mis sur **l'accompagnement et la valorisation des réseaux**. Ceux qui sont embryonnaires et qui ne demandent qu'à s'organiser comme ceux qui restent à inventer.

Doriane Foix, secrétaire générale de l'OARA rappelle que le projet Objectif 13 travaille au niveau de l'accompagnement des équipes artistiques et à l'élargissement de leur territoire, non pas de vie mais de diffusion de leur travail artistique.

Pour l'ensemble des salles dans les territoires, Olivier Lerude indique qu'il existe le Fonds Vert, intéressant car mis en place par l'État en août 2022 doté de **2 milliards de crédits déconcentrés aux préfets pour financer**

des projets présentés par les collectivités locales (souvent propriétaires des lieux culturels labélisés ou des scènes conventionnées) dans le domaine de la performance environnementale et de l'adaptation au changement climatique des territoires (cf. le site du ministère de la Transition écologique). Bien souvent, ni les collectivités, ni les usagers des théâtres ont connaissance de ce dispositif. Or le levier financier est colossal : pour la transition écologique il y avait 30 milliards, versus 2 milliards pour la culture car nombre de projets sont éligibles : écoles, éclairage public, commissariat de police municipale...

Monique Barbaroux présente **le Plan d'Investissements d'Avenir (PIA) de France 2030**, « Alternatives vertes des Industries Créatives et Culturelles (ICC) », est doté pour sa seconde édition de 25 millions d'euros. Le dispositif pour les années 2024 et 2025 porte sur des outils de mesure, sur l'adaptation ou la création de formation continue et toujours sur des solutions concrètes d'alternatives décarbonées pour tous les segments de la chaîne de valeur des Industries Créatives et Culturelles (ICC), projets répliquables, innovants, structurants et portés en commun si possible. Elle ajoute que lors de la première édition en 2022 du PIA alors dotée de 10 millions d'euros, des intervenants ici présents comme Arviva (outil de mesure Seeds) et l'Opéra national de Paris (mise en commun d'éléments structurants de décors entre cinq scènes lyriques) ont bénéficié d'un soutien et feront part de l'état d'avancement.

Monique Barbaroux a aussi rappelé le sujet de l'éco-conditionnalité des aides, inspirée de ce qui est déjà établi dans certaines aides régionales et que le secteur du cinéma a déjà mis en place pour être éligible à déposer tout dossier voulant bénéficier des aides automatiques et sélectives des comptes de soutien à la production (cf. Plan Action ! du CNC). Il est important que les artistes et les compagnies aient de solides discussions préalables avec les tutelles nationales et locales, c'est **un changement radical dans l'accessibilité aux aides publiques qui ne peut pas se faire en un jour !**

Évaluation / résultats

L'évaluation est une notion qui a été abordée par plusieurs intervenants.

Frédérique Sarre de la DGCA, parle de

« l'évaluation comme préalable à toute démarche éco-responsable parce qu'on s'aperçoit que mesurer est nécessaire pour estimer à minima ces impacts et pour savoir dans quelle direction aller ». Elle relève aussi les difficultés associées aux évaluations : « sur le pacte d'engagement, très concrètement, on est en train de réfléchir à un système d'évaluation qui ne soit pas simplement quantitatif, on se demande comment arriver à penser une évaluation qui soit intelligente, parlante et légère pour tous. » En Nouvelle-Aquitaine, l'Agence A est chargée d'observation et du monitoring des politiques culturelles pour la Région.

Éloïse Rolland pour Arviva, évoque l'outil Seeds : « en plus de son action de sensibilisation, c'est aussi une possibilité de suivi des projets et des démarches. Il y a un enjeu à se rendre compte que, lorsque l'on met en place des initiatives de transformation il est essentiel de mesurer les résultats ».

C'est ce que propose Violaine Charpy pour l'Opéra national de Paris avec **« l'intégration des enjeux de développement durable dès la conception des projets**. C'est un axe de réflexion qu'on essaye aussi d'adresser le plus efficacement possible à l'Opéra national de Paris. Je suis très curieuse de regarder l'outil Seeds pour voir si effectivement on pourrait l'utiliser pour une production, un projet de tournée. Je pense qu'avoir un calculateur peut nous aider au moment d'une remise de maquette, de se dire quel est l'impact de la production et prendre les bonnes décisions à ce moment-là et que cela ne soit pas vécu comme une contrainte à posteriori ». Seeds, pour Benoît Voituriez est envisagé comme un « outil prévisionnel, permettant d'ajouter ce paramètre à d'autres paramètres ».

Mesurer, oui, mais pas forcément l'impact carbone tout de suite, pour Jean-Marc Broqua, « mais aussi travailler sur la question de la recherche artistique et de l'innovation ».

L'évaluation et les mesures sont indispensables pour déverrouiller les freins selon Malika Vignon : « le fait de pouvoir mesurer les effets et les résultats est indispensable. Parce que faire quelque chose sans pouvoir se dire qu'on a mieux fait ou moins bien fait et comment on doit l'évaluer est essentiel ».

2 – ENJEUX

Coopération & Collaboration : quels échelons ?

La journée a été largement marquée par les projets de coopération et de collaboration.

Pour Julien Berthier de la CAPB : « **le temps est aux collaborations**, c'est aussi le sens de cette journée qui vous est offerte. Poussez les partenariats, les collaborations avec l'ensemble des secteurs que vous représentez. La transformation écologique à laquelle les territoires sont aujourd'hui assignés, ne peut relever uniquement d'approches trop sectorielles et trop techniques ».

C'est aussi le constat fait par la DGCA dans son plan d'action qui entend « favoriser les démarches collectives et collaboratives. L'idée est vraiment de **trouver de nouvelles manières de faire en ayant à l'esprit le souci de faire ensemble en s'éloignant de logiques de concurrence** ». Mathieu Vivant abonde « nous avons aussi une réflexion sur les coproductions. Jusqu'à l'année dernière, nous n'avions pas fait de coproduction au Ballet de l'Opéra national de Paris. Or, nous y sommes parvenus avec le Royal Ballet ».

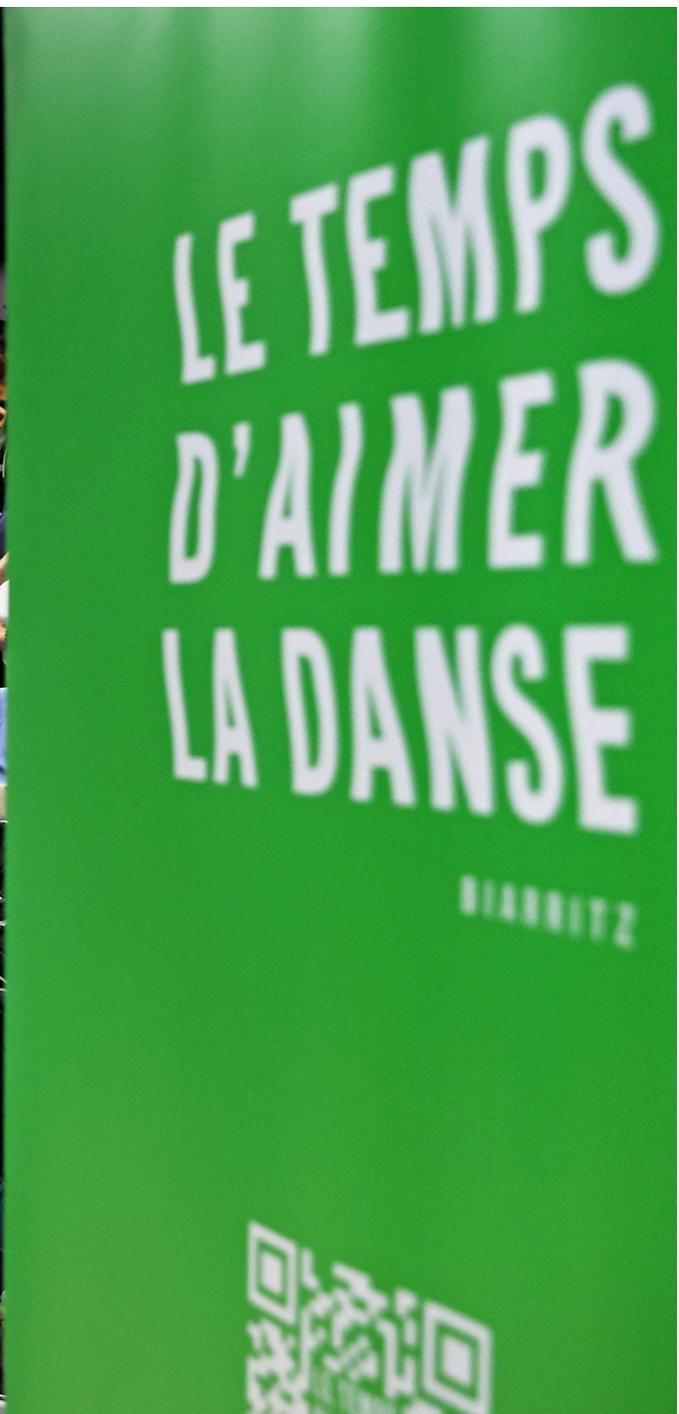
Violaine Charpy présente **le Collectif 17h25 qui pourrait être qualifié de recherche-action**. Un de ses objectifs vise la standardisation d'éléments structurants et porteurs des décors, l'expérimentation des conditions préalables de la faisabilité de structures standard dans cinq maisons lyriques. À son propos, elle s'interroge : « est-ce nous allons réussir à concevoir ces éléments communs ? C'est aussi la question de la méthode, parce qu'un partenariat, un travail commun entre 5 institutions, ce n'est pas complètement courant aujourd'hui dans le secteur culturel et le secteur du spectacle vivant ».

Idem du côté de la CAPB lorsque Miren Iturrioz se demande « quand les artistes sont présents à l'occasion de tournées, comment est-ce qu'on les fait travailler en collaboration avec d'autres acteurs culturels, qu'ils puissent aussi aller travailler, se développer à l'intérieur du Pays basque avec notre collaboration. Voilà, c'est vraiment ce maillage, ce travail de collaboration qu'on a envie de construire au travers du projet Cluster Danse ».

La collaboration est au cœur du projet Objectif 13, portée par La Collaborative, association qui regroupe cinq agences culturelles régionales. Doriane Foix explique pourquoi il a été décidé de mener ce projet à l'échelon interrégional : « au cours de ce projet, nous nous sommes rendu compte de la pertinence de cet échelon pour pouvoir permettre la mutualisation de connaissances déjà au niveau de nos territoires respectifs, mais aussi parce qu'on a pu être en mesure de dialoguer avec différentes instances nationales. Cela nous a mis dans cette position vraiment intéressante pour infléchir, ou en tout cas tenter de contribuer à la construction des politiques publiques ».

Pour Maylis Descazeaux directrice de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, « **une des très grandes forces de la région c'est le travail partenarial inter-institutionnel avec l'exemple d'une gouvernance partagée** que nous avons mis en place sur la métropole bordelaise et qui rassemble l'État, le Conseil régional, le Conseil départemental de Gironde, la métropole et la ville ». Pour Marianne Pommier du département de la Gironde, **la collaboration est interdisciplinaire** : « l'idée de cette politique croisée est de **monter une communauté culture et environnement** qui rassemble des expertises scientifique, environnementale et culturelle ».

Et pour le département des Pyrénées-Atlantiques, le partenariat est indispensable comme le rappelle Aurélie Hivet, « le département n'est pas un opérateur mais met en oeuvre une politique culturelle basée sur le partenariat ».



crédit photo : Stéphane Bellocq

La DGCA a, par la voix de son directeur Christopher Miles aux BIS de Nantes 2023, insisté sur « la nécessité de repenser le système, l'enjeu des mutualisations et de la coopération, le soutien et l'incitation forte à l'articulation entre structures ».

Pour Marie-Christine Rivière, membre du Conseil d'administration du CCN Ballet Biarritz, ces enjeux sont fondateurs pour le CCN de Biarritz, « **il n'était pas possible d'exister et de s'ancrer sur ce territoire sans penser la coopération comme un préalable, comme un mode opératoire.** Il a fallu l'intelligence d'un artiste, Thierry Malandain et d'un administratif, artiste aussi, Yves Kordian, pour porter cette coopération et la définir comme un mode opératoire permanent de travailler avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et de la penser très vite comme une opération, une zone élargie aux espaces transfrontaliers ».

Georges Tran, secrétaire général du CCN de Biarritz, présente le projet Cluster Danse comme « le fruit de plus de 25 ans de coopération territoriale ». Comme le rappelle Carine Aguirregomezorta « nous nous sommes demandé comment répondre de manière adaptée aux spécificités des territoires, la CAPB, le Gipuzkoa (Euskadi) et la Navarre (Espagne), puisque nous avons des partenaires sur ces trois territoires ».

Jean-Marc Broqua a fait le constat qu'il « existe peu de temps pour changer nos organisations territoriales et pour s'adapter à ces transitions. Donc l'intérêt et l'important est d'essayer de trouver différents types de bassins versants, donc virtuels ou géographiques, sur lesquels travailler et mettre en place des coopérations ». « C'est un projet que je vois un petit peu comme **une ruche, un espace dont l'intérêt est constitué non pas uniquement par ses missions mais par les intersections, les points de rencontre entre ses missions et les personnes qui les vivent, qui sont autant de prétextes à l'expérimentation, à la création, à la coopération, à la volonté d'apprendre** ».

Han Vô, directrice Partenariats et Financement de la CAPB, précise que « la coopération est une chance pour nous au Pays basque et c'est un marqueur identitaire du territoire. « Mais

c'est aussi un **véritable accélérateur** pour nous permettre d'aller plus loin dans nos actions et notamment nos actions pour la transition écologique et énergétique. » Et pour le département des Pyrénées-Atlantiques, **la coopération reste une boussole**, puisque « le prisme a été d'aller chercher la perception des acteurs sur l'action culturelle autour de quatre points : la coopération, la démocratisation, la démocratie et les transitions ».

Catherine Méneret, vice-présidente du Syndeac fait cependant remarquer que « **sur des territoires, il y a des collectivités qui sont parfois très avancées par rapport à l'État et inversement.** La difficulté va être de coordonner. Faire rentrer les acteurs culturels dans la discussion peut permettre de mettre chacun à niveau et dynamiser ce travail de collaboration. »

C'est aussi le constat d'Olivier Lerude en Ile-de-France « je découvre que les liens entre les collectivités de tutelle et des salles sont finalement un peu distendus alors que là il y a besoin d'une coopération extrêmement forte et il faut à un moment donné mettre tout le monde autour de la table, voire créer des tours de table financiers selon les projets, parce que les sources de financement ne sont pas forcément les mêmes ».

L'adhésion : un enjeu majeur

Plusieurs des intervenants ont insisté sur **l'importance de l'adhésion des équipes, techniques comme artistiques, des partenaires, de tous les acteurs pour pouvoir mettre en place les changements nécessaires à la transition.**

Benoît Voituriez énonce que « cela ne peut pas se faire contre l'avis du directeur et du créateur et dans notre cas, Angelin Preljocaj s'est montré très présent et impliqué au cours des différentes phases. Il est aussi nécessaire de trouver une forme de complicité avec les cadres d'abord, entre les cadres, en particulier techniques, mais également avec la production, avec la communication et également avec la troupe de danseurs. Et nous avons souhaité ouvrir la démarche effectivement à l'ensemble

du personnel sur la base du volontariat et de l'intérêt qu'il y portait ».

Monique Barbaroux, à propos du CCN d'Aix-en-Provence, a noté combien le travail avec Les Augures a accéléré la démarche et l'engagement sur des actions concrètes : « entre le lancement avec l'AFDAS et la rédaction du Plan, moins d'une année ! Cela met en mouvement tous les personnels avec effectivement des groupes sensibilisés dès la première matinée par l'accompagnateur, qui travaillent ensemble, pour co-construire leur propre programme ».

Violaine Charpy fait le même constat à l'Opéra national de Paris « un des enjeux aussi cette saison, je le disais sur la sobriété, mais c'est valable pour tout, **c'est de susciter l'adhésion et la participation de nos 1 500 salariés en CDI et les 300 CDD en moyenne que nous avons dans nos murs.** L'objectif est d'introduire ces enjeux le plus en amont possible d'un projet, trouver les équipes artistiques qui sont prêtes à y travailler dans ce sens-là. Je pense qu'il ne faut pas se mentir, ce n'est pas 100% des équipes qui seront capables aujourd'hui ou qui auront envie aujourd'hui de prendre un projet avec cet enjeu environnemental dès le début », et Mathieu Vivant de préciser « qu'un réseau de référents au sein de l'établissement vient d'être monté. Nous avons eu la joie de voir que les danseurs se sont mobilisés, notamment trois danseuses, dont une étoile, dont on espère beaucoup qu'elle puisse avec son aura véhiculer un certain nombre d'actions ».

Sur la place accordée aux artistes autour de ces enjeux, une danseuse, Aureline Guillot, interpelle les intervenants : « par rapport à tout ce qui a été proposé et que je trouve remarquable - les mesures prises à l'échelle de l'agglomération, de la région, de l'État - **quelle place donnez-vous au dialogue avec les artistes dans cette transition écologique ?** »

L'adhésion peut aussi être accompagnée et soutenue par des outils comme Seeds « petit à petit, cet outil a été construit comme un dispositif principalement de sensibilisation et de mobilisation des équipes », rappelle Eloïse Rolland, « l'important c'est que ces thématiques infusent au sein des équipes, que ce ne soit pas forcément une personne qui soit monsieur ou madame Écologie, mais que collectivement

il soit fait appel à la technique pour remplir les questions liées à l'énergie, à la production pour répondre aux questions liées aux tournées, et que puisse se mettre en place une forme de coopération au sein des équipes. La particularité et l'intérêt de Seeds étant qu'il n'est pas un bilan carbone, mais bien un bilan environnemental au spectre plus large ».

Éducation, formation, sensibilisation

Tout le monde s'accorde sur le fait que la formation et l'éducation restent majeures dans la prise de conscience et la mise en action.

La formation est d'ailleurs le deuxième parti pris de la DGCA. « Pour la première année, la part variable des rémunérations des dirigeants des établissements publics nationaux tiendra compte comme l'un des critères de la mise en œuvre de l'obligation de former 100% des cadres et 40% de l'effectif » précise Frédérique Sarre.

C'est aussi le troisième point identifié par Monique Barbaroux dans sa conclusion : « on l'a dit et redit, mais je vais élargir un peu, c'est certes tout ce qui concerne la formation des équipes, la formation des artistes, mais encore la sensibilisation des publics que vous recevez puisqu'eux aussi sont appelés à être porteurs et solidaires des initiatives que vous pouvez impulser ; c'est d'ailleurs un bon élément de communication auprès des publics plus jeunes souvent plus sensibles à cet enjeu d'avenir ».

C'est le 8^{ème} engagement du livret du Syndeac (*La mutation écologique du spectacle vivant, des défis, une volonté*) signale Catherine Méneret « de former les adhérents, cela peut paraître très simple mais en fait je considère que **former les équipes artistiques comme les lieux aux enjeux, est vraiment un minimum.** Le Syndeac a travaillé sur la formation concernant les violences sexistes et sexuelles, il s'engage à mettre en œuvre en 2024 des formations récurrentes sur la mutation écologique. »

La question de la formation est en cours de réflexion pour la région Nouvelle-Aquitaine dévoile Elizabeth Douzille, directrice de la Culture et du patrimoine « un contrat régional

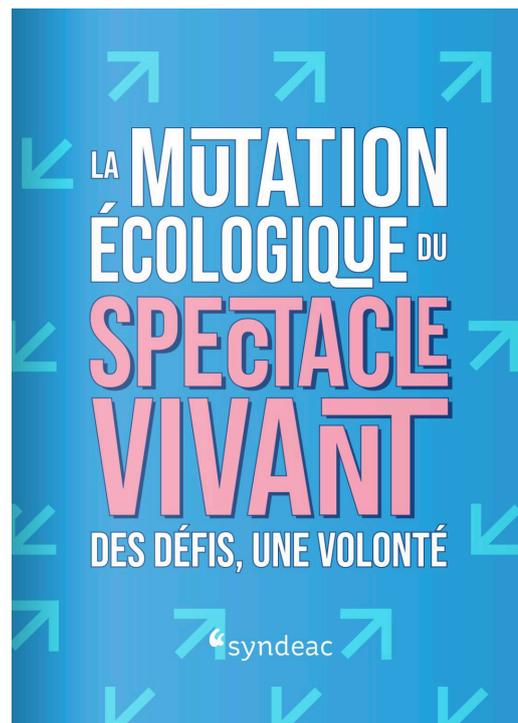
est en cours d'écriture sur la filière des métiers de la culture et l'idée, c'est évidemment de dégager des crédits de droit commun qui financent aujourd'hui des formations **pour pouvoir financer de manière beaucoup plus massive des formations autour des transitions pour les opérateurs culturels**, que cela soit par exemples des fresques de la mobilité, des fresques du climat, des fresques du renoncement, mais en tout cas de rediriger des crédits vers cela ».

En matière de formation, le département des Pyrénées-Atlantiques propose pour sa part une formation sur la thématique « Culture, art et territoire qui relève de la filière professionnelle » et déploie un autre schéma sur les enseignements artistiques et la pratique amateur qui est en cours de révision. Il s'agit d'une démarche abordée avec Culture.Co associée au Lucas, le Laboratoire d'Usages Culture(s), Arts, Société. « **La formation est probablement un sujet qui va pouvoir nous permettre, de renforcer notre rôle de facilitateur, d'accompagnateur sur ces enjeux-là** » détaille Aurélie Hivet.

Concernant la formation interne autour des enjeux et impacts, l'OARA a fait le choix de s'entourer d'un consultant, David Irle, éco-conseiller au Bureau des Acclimatations : « à la base c'était vraiment cet objectif de s'acculturer au sein de nos agences mais aussi de pouvoir ensuite essaimer la connaissance auprès des équipes artistiques que l'on accompagne tous » conclut sa secrétaire générale, Doriane Foix.

Au sein du projet Cluster Danse, Carine Aguirregomezcorta précise qu'il y aura « des formations et des solutions concrètes et facilement réalisables, pour que le secteur chorégraphique du Pays basque se saisisse vraiment de ces enjeux. Il y a également une action dédiée spécifiquement à la sensibilisation des publics, de deux manières : à la fois, sensibiliser les publics **à une mobilité plus durable, et surtout comment la danse peut être un outil de sensibilisation à l'environnement**. Enfin la troisième action vise à structurer la filière danse sur le territoire transfrontalier en accompagnant les groupes amateurs, les compagnies professionnelles dans le développement de leurs compétences ».

Aureline Guillot, une danseuse, interpelle les intervenants sur ce sujet « il a été aussi évoqué le fait d'intervenir sur des actions de sensibilisation et de médiation. Pour l'avoir déjà vécu, je me demande aussi si on pense à former les artistes à ce genre d'intervention parce que moi personnellement, dans ma formation d'artiste, j'ai été formée pour danser sur un plateau, pour danser dans un studio et pas pour faire de la médiation et de la sensibilisation ».



Le bureau du Syndeac avait fait de la mutation écologique du spectacle vivant une priorité à l'ouverture du mandat de Nicolas Dubourg en 2021. Ce livret, intitulé « La mutation écologique du spectacle vivant : des défis, une volonté » est le fruit de plus d'un an de travaux, de débats et d'amendements par les adhérents. [Cliquez ici pour le télécharger](#)

3 – MOYENS

Sobriété

Parmi les pistes évoquées, **la sobriété s'inscrit comme une évidence**. Julien Berthier, secrétaire général à la transition énergétique et à la planification écologique de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en parle en introduction de cette journée, évoquant la sobriété heureuse.

De même, lorsque Malika Vignon du RIM, rappelle que « l'usage de base d'un appareil, c'est de pouvoir être éteint quand on ne s'en sert pas, et de chauffer d'abord les hommes avant les espaces ! Et l'importance de permettre des stratégies alternatives, de faire juste un tout petit pas de côté. La sobriété, souvent associée à « on limite, on coupe, on arrête », alors que **le point de départ de la sobriété est la création de mieux-être**. L'idée est d'abord d'interroger le collaborateur sur ses besoins pour améliorer ses conditions de travail ».

La sobriété est au cœur du projet Cluster Danse dont le chef de file est le CCN de Biarritz : « l'idée de ce projet Cluster Danse est de pouvoir réfléchir à un nouveau modèle à la fois plus sobre, mais qui permette aussi aux compagnies de danse du Pays basque de revoir leur modèle de diffusion, de création. Il y a des choses à réaliser aussi au niveau de leur durabilité tout en étant plus sobre, donc **ce sont plusieurs défis auxquels nous nous devons de répondre simultanément** ».

Violaine Charpy et Mathieu Vivant de l'Opéra National de Paris précisent que « les actions et les efforts se sont accélérés depuis 2022 en ce qui concerne la sobriété énergétique : en installant des compteurs pour piloter zone par zone les consommations ou en installant des équipements plus économes en eau : depuis 10 ans, la consommation a baissé de 30% avec des robinets et des chasses d'eau réducteur de débit, donc cela fonctionne très bien. » Idem sur le numérique dont l'usage raisonné est par ailleurs le 9^{ème} engagement du Syndeac.

Catherine Meneret, vice-présidente du Syndeac, propose que « **la sobriété passe aussi par un changement des critères d'évaluation** : la réforme de l'évaluation des structures culturelles pourrait être différente en ne se basant plus

uniquement sur le nombre de dates et de nouvelles créations qui encouragent cette ultra productivité ». D'ailleurs, Monique Barbaroux rappelle que « cela fait longtemps que l'on parle de la surabondance de production, qu'on la déplore toujours en 2023 et que l'excellent rapport « pour un débat national sur l'avenir du spectacle vivant » de Bernard Latarjet le mentionnait déjà en 2004 ».

Elisabeth Douzille, précise que la Nouvelle-Aquitaine « essaie de faire pivoter ses appels à projet d'appui à des projets de création numérique et de médiation numérique vers la sobriété et l'essaimage en n'incitant pas systématiquement la création de nouveaux outils numérique ». En effet, elle rappelle que **les coûts environnementaux du numérique sont importants, croissants à grande vitesse** et cela est souvent ignoré. **Sobriété rime avec relocalisation aussi**, la région est « en train d'étudier s'il est possible de donner accès à des opérateurs culturels du territoire aux centrales d'achat des écoles, ce qui leur permettrait non seulement de connaître les opérateurs locaux, mais aussi d'accéder à des tarifs et à des qualités d'approvisionnement ».

Au sein de la DGCA, « la sobriété consiste à envisager **des changements structurels au niveau de l'écosystème de la création artistique en questionnant nombre d'expressions comme le redimensionnement, le ralentissement, la relocalisation, l'économie circulaire, l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, l'écologie territoriale...** »

LE TEMPS D'AIMER LA DANSE

BIARRITZ



crédit photo : Stéphane Bellocq

Technologies et croissance

Le sujet de la technologie et de la croissance a été abordé par Julien Berthier « Alors je bats ma coulpe en tant qu'ingénieur, on a souvent cantonné les réponses au changement climatique à des réponses technophiles sans pour autant questionner les modes de vie, la réalité de ceux-ci et la réalité de leurs impacts par rapport aux enjeux écologiques. Les principaux récits aujourd'hui auxquels nous sommes confrontés quotidiennement par la publicité, le marketing, sont ceux du consumérisme et du productivisme selon lesquels il faut consommer toujours plus et tout de suite. Or cet imaginaire dominant est plus que jamais insoutenable, on le voit, ne serait-ce que par rapport à la finitude des ressources planétaires et met en péril l'habitabilité de notre planète ».

Cette question a aussi été abordée par Marianne Pommier, qui « souhaite monter une feuille de route sur la low-tech et voir comment promouvoir ces pratiques-là dans le milieu culturel. Nous allons travailler avec un opérateur qui s'appelle le Slow Fest, un collectif d'artistes à vélo qui utilise des batteries solaires et qui est assez en pointe sur cette low-tech ».

Pour Catherine Méneret, **le point le plus important dans la production et la diffusion est de ralentir** : « vous l'avez déjà entendu plusieurs fois, ralentir, sortir des logiques productivistes et consuméristes, et surtout de l'obsolescence programmée des spectacles. C'est l'objectif premier de nos engagements explicités dans le livret ».

Miren Iturrioz propose aussi de ralentir « la première des questions qu'on se pose, ou en tout cas le premier postulat, c'est de ralentir le rythme, accueillir plus longuement des artistes sur notre territoire, les mettre en lien avec la population, les mettre en lien avec les communes qui les accueillent ».

Prise en compte de l'existant

Une bonne connaissance des actions déjà menées, mais aussi des enjeux, des acteurs, des territoires, de l'éco-système, est aussi apparue comme un préalable à toute démarche.

C'est la position de la DGCA dans son plan d'action, dont le premier parti pris est de s'appuyer sur ce qui a déjà été entrepris.

C'est aussi une des premières actions proposées pour le projet Cluster Danse Transfrontalier : « nous allons entreprendre la réalisation d'une cartographie du territoire, parce qu'en fait les acteurs ne se connaissent pas si bien que cela, et donc pour pouvoir bien naviguer, il nous faut une belle carte pour savoir quels sont les compagnies, les lieux, les théâtres, pour être vraiment efficaces. » annonce Georges Tran. Marie-Christine Rivière confirme que **« la question de la cartographie évoquée, de l'étude de l'existant pour améliorer les conditions de production, de création, de circulation est extrêmement importante »**.

La cartographie a aussi été évoquée par Marianne Pommier « nous avons aussi un enjeu de cartographie, là on s'inspire aussi du livret du Syndec avec cette idée de faire un schéma départemental des mobilités ».

Benoît Voituriez du CCN d'Aix-en-Provence constate aussi l'importance de s'intéresser à l'existant « la démarche a également permis de **prendre conscience que certaines actions ou certaines pratiques existantes s'intégraient déjà dans une démarche éco-responsable**. C'est un point qui rassure et dynamise les équipes lors de leur rencontre avec les consultants, sentiment d'être déjà actif et positif ».

Exemples

Plusieurs intervenants ont présenté divers exemples mis en place sur différents domaines comme **l'accompagnement financier des covoitureurs par le Syndicat des mobilités de la CAPB, limiter l'autosolisme ou encore le zonage des salles de spectacle** évoqué par Malika Vignon du RIM, avec l'exemple de la Nef à Angoulême qui a fait 40% d'économie sur sa facture grâce au zonage et à l'utilisation de plaids. La réutilisation des décors fait partie des solutions évoquées par Mathieu Vivant. Sur ce sujet, la Gironde possède un parc de matériel grâce à l'Iddac, l'agence culturelle qui permet une mutualisation du matériel, avec des enjeux assez forts d'équipement à la fois sur la LED et sa mutualisation, et sur un équipement qui va dans les espaces naturels sensibles. Le département souhaite aussi renverser la tendance qui est, pour les aides aux communes, de mieux financer les constructions que les rénovations.

L'Opéra national de Paris est en train de négocier un **accord mobilité durable** qui aura son impact à l'échelle des salariés : « une démarche est tout juste engagée concernant la mobilité du public en commençant par une enquête des publics ».

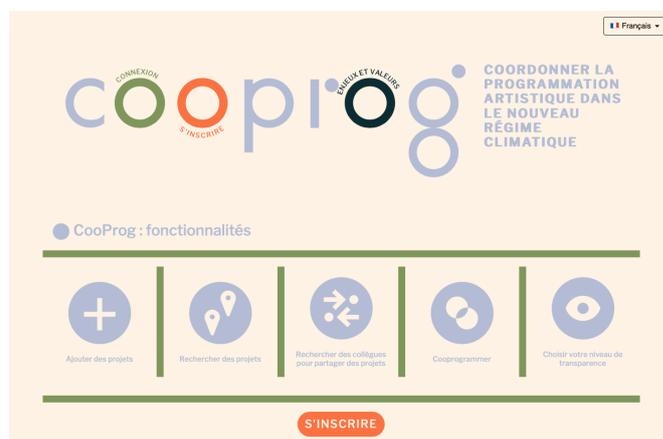
En Nouvelle-Aquitaine, il existe un organisme Nouvelle-Aquitaine Mobilité un opérateur unique qui a mis en place la carte « Modalis » : un guichet unique pour tous les modes de transport de la Nouvelle-Aquitaine et « avec cet opérateur il est possible de **créer des passerelles avec les opérateurs culturels pour inciter les publics à aller sur des mobilités douces**. Il s'agit d'un nouveau chantier » précise Elisabeth Douzille.

Le Syndeac dans son livret a proposé plusieurs solutions comme la fin de l'exclusivité territoriale, les montants minimums d'apport en production, la transparence des programmations à l'échelle régionale, marquer les tournées des spectacles programmés, la généralisation des trajets en trains sur des trajets inférieurs à 5 heures, une réflexion avec les autres organisations de salariés sur les conséquences sociales des mutations, la construction d'un comité pour travailler au futur désirable pour le spectacle vivant, l'élaboration à l'échelle de chaque département d'un schéma local culturel de transport public ou encore la création d'un comité interministériel de la

culture ainsi que la mise en place d'une éco participation sur les billets.

Parmi les autres outils et solutions, celles ludiques des « Fresques » conçues comme un jeu de cartes pour un groupe d'une quinzaine de personnes liant les causes, les effets et les solutions du dérèglement climatique et des catastrophes environnementales, **comme la Fresque de la redirection**, tout juste terminée, conçue dans le cadre du projet Objectif 13 « un outil ludique et pédagogique pour sensibiliser d'un point de vue affectif aux questions de transition écologique » selon Doriane Foix.

Enfin, Stéphane Gornikowski a présenté la plateforme Cooprog, « volontairement simple d'usage et pas du tout énergivore qui consiste à agir en faveur de la limitation de l'empreinte écologique du spectacle vivant, **en organisant des tournées un peu plus raisonnées ou en faisant des tournées qui permettent d'économiser du carbone et éventuellement de l'argent**. Tout cela basée sur une ressource qui est à la fois rare et gratuite, l'information ».



<https://cooprog.eu>

- une plateforme conçue comme un bien commun libre et open source,
- permettant aux programmeur.rice.s de partager et d'identifier des projets convergents,
- pour réaliser des tournées cohérentes temporellement et géographiquement,
- dans le but de limiter l'empreinte écologique du spectacle vivant.

4 – ÉVOLUTIONS & DEMAIN ?

Georges Tran ajoute qu'il est nécessaire « de changer le faire. En fait, évidemment les progrès technologiques vont probablement apporter certaines solutions, **mais ce sont surtout des changements de comportements, des changements culturels, de modes de vie qui doivent être inventés, ré-enchantés.** »

Jean-Marc Broqua complète en précisant que « Eko parce qu'écologie, Eko, parce qu'économie, pour changer nos modèles économiques et écologiques. Et puis concernant la question des nouveaux récits, nous avons parlé d'une part de l'écologie de la culture et d'autre part de la culture de l'écologie : comment allons-nous donc transformer nos imaginaires et travailler sur d'autres leviers » ?

Marie-Christine Rivière interpelle Jean-Marc Broqua « nous comprenons comment le projet Eko s'inscrit dans un changement sociétal, comment votre travail, votre conception de l'enroulement, que je caractériserais davantage comme une action rhizomique - Édouard Glissant a été très présent lors d'un spectacle présenté durant l'édition 2023 du festival le Temps d'Aimer et cette pensée-là continue à nous guider - **comment cette façon très écologique de l'agriculture, des plantes et de la pensée et de la réflexion rhizomique permet justement un changement de mentalités en profondeur** ».

Doriane Foix signale que pour Objectif 13 « un axe qui nous concerne maintenant, mais dont je peux déjà vous dire qu'il va nous concerner dans les prochains mois, est le chantier sur la redirection. La redirection a émergé du groupe d'étude - c'est important de dire que cela vient du terrain - il s'agit de **l'idée de pouvoir explorer un changement profond de paradigme dans nos façons de faire du spectacle vivant, dans notre façon de produire, diffuser et de fabriquer du spectacle.** Cette idée a émergé notamment aux BIS de Nantes de 2023, notamment lors d'un atelier intitulé « À quoi renoncerons-nous ? » C'était intéressant parce que dans la salle il y avait des artistes, des lieux, des représentants de collectivités territoriales et de l'État. C'était vraiment un panel très varié. Trois questions ont ainsi émergé : « à quoi renoncerons-nous ? Que gagnerait-on à faire moins ? De quoi aurons-nous besoin pour faire moins » ?

Selon Catherine Méneret, au niveau de la création et du financement des projets il y a des transformations à apporter : « la profession a le droit de projeter et d'avoir envie que **la manière de travailler dans le spectacle vivant ne se fasse pas avec des appels à projets ponctuels mais avec des logiques de trois ans.** Il pourrait être imaginé qu'au lieu d'avoir une subvention au projet, il puisse y avoir une subvention sur trois ans pour faire un projet et non une subvention par an. C'est une manière de réfléchir différemment, une manière de travailler différemment et on ne l'oppose pas, le Syndeac le préconise et aimerait travailler en ce sens ».

Pour Marie-Christine Rivière, « **faire ensemble, cela impose d'autres modes de gouvernance, plus collectifs, plus concertés.** Donc faire ensemble, comment faire et comment faire ensemble ? Ce sont les fondamentaux de la coopération ».

Marianne Pommier complète : « La gouvernance partagée, nous en avons discuté, c'est vraiment un chantier auquel nous tenons parce que c'est un très bel espace de coopération inter institutionnelle. Il existe des attentes en la matière de la part des opérateurs et on assiste à une belle conjonction, un dialogue vraiment fructueux avec des chantiers à mener à la fois sur des référentiels, sur de la prospective aussi sur la définition de la politique culturelle à horizon 2035 ? Que veut-on définir en le faisant en concertation avec les opérateurs ».

Pour Monique Barbaroux « **les métiers vont devoir s'adapter, évoluer, voire changer. Il y a tout un travail de réflexion sociale et RH à mener.** Au cours des échanges, a été citée l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) qui est certainement un partenaire important à terme comme l'ADEME l'est déjà. Les plans d'action et feuilles de route auront des impacts sociaux sur l'organisation du travail, les fiches de poste etc.. et vont probablement entraîner des craintes, de l'angoisse, des remises en question. Dans un monde de plus en plus incertain, la nécessité de faire transition est aussi porteuse d'une forme d'éco-anxiété générale ».

Concernant le travail artistique, il y a aussi un enjeu important sur sa valorisation, comme le

conclut Catherine Méneret « **cela va de pair avec justement accompagner le secteur dans sa nouvelle valorisation du travail artistique.** Notre métier revient constamment sur la représentation. Mais travailler, ce n'est pas que représenter, c'est chercher, c'est faire de l'éducation artistique et culturelle, c'est chercher à perte, c'est-à-dire chercher dans un studio ou chercher à son bureau, cela fait partie du travail artistique et c'est aussi du travail. Donc ce travail doit être rémunéré. Ce temps-là doit exister et doit être valorisé et rémunéré. La représentation n'est pas le centre et l'épicentre de notre secteur, c'est un moyen de visibilité, mais ceci n'est pas l'unique cœur battant, donc nous devons, avec notamment les collectivités territoriales, **changer ces critères et valoriser au plus juste toute cette chaîne de création** ».

PROGRAMME 14 SEPTEMBRE 2023

9h30 : Introduction

Monique Barbaroux, membre du bureau du CCN de Biarritz et déléguée à la transition écoresponsable au Conseil d'Administration ; administratrice générale honoraire, ministère de la Culture.

Julien Berthier, secrétaire général à la transition énergétique et à la planification écologique de la Communauté d'Agglomération Pays basque

9h45 - table ronde #1 - témoignages et actions concrètes

Des professionnels ont déjà entrepris des initiatives en matière de décarbonation. Ils viennent témoigner et débattre de leur retour sur expérience.

- CCN d'Aix/ Ballet Angelin Preljocaj : Benoît Voituriez, administrateur général.
- RIM/ Réseau des indépendants de la musique de Nouvelle-Aquitaine : Malika Vignon, chargée de mission pour le Développement durable et les partenariats responsables.
- Collectif 17h25 (Opéra national de Lyon, festival d'Aix-en-Provence, Opéra national de Paris, Châtelet et Monnaie) : Violaine Charpy, Directrice déléguée - Stratégie, investissements et développement durable et Mathieu Vivant, administrateur du Ballet - Opéra national de Paris
- ARVIVA/Arts vivants, Arts durables : Eloïse Rolland coordinatrice des activités.

10h45 - Table ronde #2 : la coopération

La coopération représente un horizon pour sortir de cette tendance. Entre professionnels, entre secteurs, sur les territoires, avec les scientifiques, les modèles de coopération existent et ont fait leurs preuves.

- Projet Cluster danse : CCN de Biarritz : Georges Tran, secrétaire général, Carine Aguirregomezorta, administratrice de projet / CAPB : Han Vô, directrice Partenariats et Financements, Miren Iturrioz, directrice des Partenariats culturels
- Projet Eko : La Grainerie : Jean-Marc Broqua, directeur des relations internationales

12h15 - Présentation - quelle transition écologique pour le spectacle vivant ?

Première organisation d'employeurs représentative du spectacle vivant public, le Syndeac a publié en mars 2023 un ouvrage intitulé « La mutation écologique du spectacle vivant, des défis, une volonté » présentant les 11 engagements syndicaux et 7 propositions

aux pouvoirs publics. Il présentera ce travail collectif débattu en Assemblée Générale et amendé par les associations de labels (dont l'ACCN), suivi d'échanges avec la salle.

Syndeac : Catherine Meneret, vice-présidente; directrice adjointe du CCN de Caen/Normandie

14h30 : table ronde #3 : quelle écoute, quelles propositions, quel appui de l'État ?

Une stratégie ministérielle de développement durable est en préparation, déclinée notamment par les directions Métiers du ministère de la culture, les établissements publics opérateurs et les DRAC.

- DGCA : Frédérique Sarre, Inspectrice de la création artistique et cheffe de projet « défis environnementaux ».
- DRAC Nouvelle-Aquitaine : Maylis Descazeaux, directrice régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine.
- DRAC Ile de France : Olivier Lerude, Architecte-urbaniste en chef de l'État, chef de projet Territoires de culture durable auprès du DRAC Ile-de-France.
- France 2030 (SGPI/Secrétariat général pour l'investissement), Caisse des dépôts / Banque des territoires, ministère de la Culture. Présentation du nouvel appel à projets en cours ICC. 2 « Soutenir les Alternatives vertes des Industries culturelles et créatives. ICC. 2 » : Monique Barbaroux, présidente du comité de sélection ICC. 1.

15h45 : table ronde #4 : exemples d'interventions de Collectivités territoriales

Les Collectivités territoriales s'engagent elles aussi et certaines se saisissent de cet enjeu, souvent dans le cadre de projets territoriaux.

- Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine : Elizabeth Douzille, directrice de la Culture et du patrimoine,
- Département de la Gironde : Marianne Pommier, directrice adjointe Culture et Citoyenneté
- Département des Pyrénées-Atlantiques : Aurélie Hivet, cheffe de la Mission Actions culturelles et langues régionales
- Objectif 13 : Doriane Foix, secrétaire générale OARA
- Vaguement Compétitif : Stéphane Gornikowski

17h00 : Conclusion par Monique Barbaroux

LE TEMPS D'AIMER LA DANSE

BIARRITZ



crédit photo : Olivier Houeix